

2021



 **Udaf**  
Haute-Savoie  
UNIS POUR LES FAMILLES

Rapport d'activité



## MOT DE LA PRESIDENTE

2021 aura été une année de transition à plusieurs titres pour notre association. L'élection de la nouvelle présidence a été suivie quelques mois plus tard par une nouvelle direction. Le vent du changement a également soufflé parmi les salariés et l'encadrement. Désormais notre projet associatif au service des familles est porté par une équipe d'administrateurs et de salariés **plus motivés et plus mobilisés que jamais.**

Mais avant d'évoquer l'avenir, je me dois de revenir sur cette année traversée par la pandémie. Je dois vous confier que les confinements et mesures sanitaires successifs ont lourdement impacté les activités de nos associations familiales. Mais dans leur immense majorité, elles ont tenu. Les nombreux bénévoles et les centaines de salariés rassemblés sous l'étendard de notre Union ont surmonté cette épreuve. Au nom de leurs publics, familles, enfants, personnes en situation de handicap et seniors notamment, qu'ils en soient chaleureusement remerciés.

Dans ce contexte, l'Udaf quant à elle, a engagé sa mue. Tout d'abord, à travers un renforcement du lien avec notre réseau d'adhérents afin de soutenir leurs actions, les aider à surmonter leurs difficultés et répondre à leurs besoins. Ensuite il y avait urgence, pour notre Udaf, à être mieux identifiée à l'extérieur, ce qui passe par une présence active sur les incontournables réseaux sociaux et le projet de rénovation de notre site internet. Je vous invite d'ailleurs à nous suivre sur Twitter (@74\_Udaf). Cela se conclura l'an prochain par la refonte de notre site internet. Cette volonté de communiquer s'accompagne d'un développement des partenariats, notamment auprès du réseau France Service et dans la relance du plan départemental des services aux familles. Nous nous réjouissons de l'arrivée de nouvelles associations prochainement, notre représentation des familles s'en trouvant ainsi renforcée.

Vous l'aurez compris, cette nouvelle dynamique est source de motivation pour tous et le lancement, en 2021, de notre second Point Conseil Budget et du dispositif de prévention des expulsions locatives en sont deux belles illustrations. Ce partenariat avec la préfecture de Haute-Savoie est une réussite.

**Soyez assurés que l'an prochain, nous continuerons à développer des initiatives en direction de toutes les familles et des personnes vulnérables.**

Lors de cette année présidentielle, nous serons particulièrement attentifs aux préoccupations des familles : emploi, pouvoir d'achat, logement, éducation et parentalité, santé et handicap... Autant de thèmes défendus par l'Udaf que nous aurons à cœur de porter avec nos bénévoles, nos équipes et notre réseau.

*Danièle BOCCARD, Présidente*

Page

# 4

Présentation  
de l'Udaf 74

Page

# 12

Union  
d'associations  
familiales

Page

# 8

La représentation  
des familles

Page

# 14

Les services  
de l'Udaf 74

P14-15 La protection  
juridique des majeurs

P16-17 Le soutien à la gestion  
budgétaire familiale

P18-19 La défense des  
droits et intérêts des mineurs

P20-21 L'aide au maintien des  
familles dans le logement

## Présentation de l'Udaf 74

L'Union Départementale des Familles de Haute-Savoie est une association créée le 29 août 1945 et reconnue d'utilité publique. L'Udaf de Haute-Savoie est agréée en qualité d'association : de défense des consommateurs, de représentant des usagers dans les instances hospitalières ou de santé publique, éducative complémentaire de l'enseignement public, en ingénierie sociale, financière et technique pour le logement.

### L'Udaf :

- Donne son avis aux pouvoirs publics et propose des mesures conformes aux intérêts matériels et moraux des familles
  - Représente officiellement l'ensemble des familles
  - Gère tout service d'intérêt familial confié par l'Etat
- Exerce devant toutes les juridictions

### L'Udaf s'appuie également sur des services :

- Protection Juridique des Majeurs, chargé d'exercer sur décision des juges, les sauvegardes de justice, tutelles et curatelles dans le département ;
- Action Sociale qui est chargé de la mise en place de mesure relevant de la protection de l'enfance et d'accompagner les familles en difficulté économique.



### Conseil d'Administration

Le conseil d'administration est composé de **18 membres** et assume ses fonctions institutionnelles en suivant les orientations décidées par l'assemblée générale. Il dispose de tous les pouvoirs utiles au bon fonctionnement de l'Udaf :

- ratifie les propositions formulées par le bureau,
- assure le suivi des représentations,
- supervise les travaux des commissions internes et départementales.

Selon les sujets d'actualité et/ou les orientations de ses partenaires, le CA élabore ses plans d'action et ses propositions.

## 7 CONSEILS D'ADMINISTRATION TENUS EN 2021

En 2021, madame Danièle Boccard a été élue Présidente par l'assemblée générale de l'Udaf 74, ainsi que messieurs Jean-Pierre Cassa et Jean Pallud, Vice-présidents.



Jean-Pierre CASSA. - Vice-président de l'Udaf 74

« Mon engagement au conseil d'administration de l'Udaf s'inscrit dans la continuité de mon bénévolat à travers l'association que je représente (ADMR). J'œuvre à la défense des droits des familles (consommation - santé - logement - éducation) et à la résolution de leurs problématiques.

Il est essentiel d'être un acteur auprès des politiques locales pour promouvoir l'amélioration des services aux familles et garantir la pérennité des aides.

Être administrateur à l'Udaf, c'est aussi jouer un rôle fédérateur auprès des 106 associations adhérentes à l'Udaf afin de porter une parole forte et unitaire. »

### Les membres du bureau

Madeleine BIBOLLET • Danièle BOCCARD • Jean-Pierre CASSA  
Claude GRINGOZ • Gérard MEAUDRE • Daniel MOUTHON  
Jean PALLUD • André TOUVET • Daniel VERBEKE

### Les autres membres du conseil d'administration

Samy BOUZIRI • Eliane CHAFFARD • Dany CREPIN • Dany DUVAL  
André KELLER • Idiel ORTIZ • Joëlle PETIT-ROULET • Jean-Luc POLLET  
Nathalie VESIN

## L'Udaf 74 en quelques chiffres

# 38

SALARIÉS

# 18

ADMINISTRATEURS

# 9

MEMBRES  
DU BUREAU

# 107

ASSOCIATIONS POUR  
11 305 ADHÉRENTS

# 72

REPRÉSENTANTS  
DES USAGERS

# 140

MISSIONS  
DE REPRÉSENTATION  
DES FAMILLES

## Bureau

Le Bureau prépare les travaux du Conseil d'Administration et veille à l'application de ses décisions. Lorsque l'actualité l'exige, il prend les décisions nécessaires sous l'autorité du conseil d'administration et en coordination avec la direction de l'association.

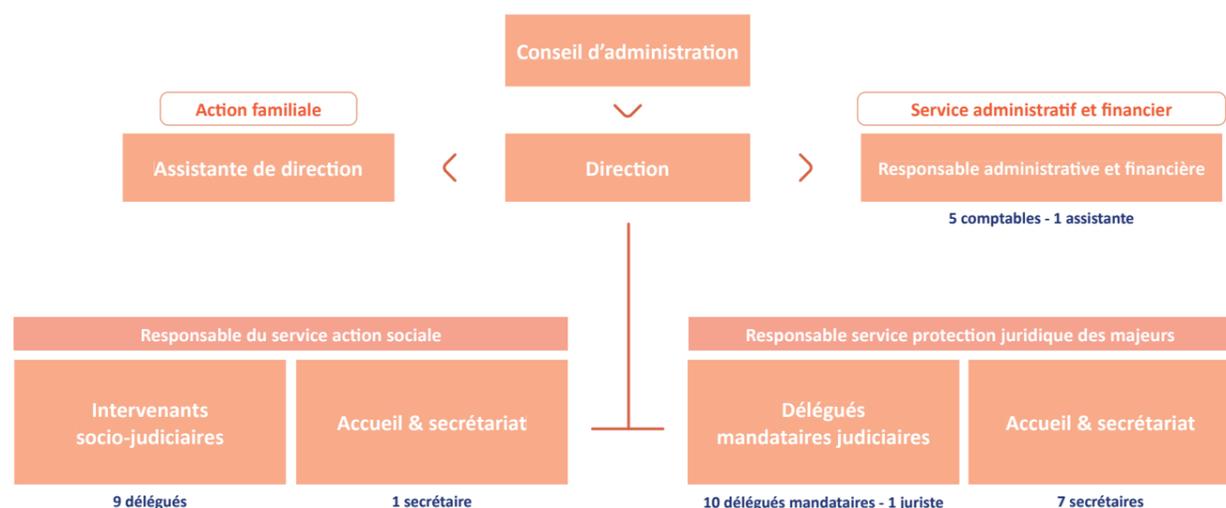
À ce jour, il comprend **9 membres élus pour deux ans par le conseil d'administration.**

**11 BUREAUX TENUS EN 2021**

## Équipe

En 2021, l'Udaf de la Haute-Savoie compte **38 salariés**, dont :

- un nouveau directeur général, Frédéric Lauféron, arrivé en septembre,
- une nouvelle responsable du service action sociale, Mélanie Cardinet, auparavant intervenante socio-judiciaire, devenue responsable du service depuis juin,
- une nouvelle responsable du service protection juridique des majeurs, Mathilde Guillemard, arrivée en novembre.



*Daniel VERBEKE. - Trésorier de l'Udaf 74*  
 « Le bureau est une instance opérationnelle de travail et de réflexion pour préparer le conseil administration à prendre les bonnes orientations dans les domaines qui nous sont propres et sont sujet à apporter de vraies améliorations, aussi bien du point de vue des salariés que de nos bénéficiaires, tout en restant dans le cadre de la loi. Depuis que je suis membre de l'Udaf j'ai appris beaucoup et je suis fier d'appartenir à cette belle institution qui œuvre pour le bien d'autrui. »

**72%**  
TEMPS PLEIN

**95%** FEMMES      **38** ÂGE MOYEN

## Le soutien au réseau associatif familial

L'action familiale de l'Udaf 74 consiste tout d'abord à **faciliter matériellement l'accomplissement des missions de représentation de ses bénévoles** (convocation, planning, compte-rendu, formation, gestion des candidatures etc.)

C'est également la proposition, à ses associations membres, de **services et soutiens divers** (actions de formations, rencontres, partenariat etc.) afin de pérenniser et valoriser les relations existantes.

L'Udaf 74 se veut, en effet, **un relais facilitant pour et entre les associations, avec partage de connaissances, d'informations, de projets...**

Enfin, l'Udaf 74 met gratuitement à disposition des associations membres des salles de réunion équipées pour leur CA, événements et rencontres. En 2021, ce sont 203 réservations qui ont été faites, pour un total de 2200 participants.

## La professionnalisation de la politique RH

En 2021 l'Udaf a pris de nombreuses initiatives en vue de **structurer sa politique RH** à travers :

- Un plan de développement des compétences
- Une veille active concernant les obligations légales (entretiens professionnels, visites médicales...)
- La mise à jour du Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP)
- La rédaction d'une charte informatique conforme au RGPD
- La rédaction d'un règlement intérieur véhicules et la refonte du règlement intérieur salarié
- La mise en place d'une politique logement en partenariat avec Action Logement
- Le développement du télétravail

En outre, l'Udaf 74 a également beaucoup investi dans **l'amélioration des conditions de travail** de ses salariés :

- Lancement d'un audit énergétique pour la Maison Départementale des Œuvres Familiales
- L'équipement de tous les télétravailleurs avec un ordinateur portable
- Le renouvellement du mobilier de bureau pour les services à Meythet
- L'équipement de 5 salles de réunion en matériel de visioconférence
- Le changement de serveur informatique
- La mise en place d'une flotte de 10 véhicules de service



# Représentation des familles

Dans son rôle institutionnel de porte-parole des familles auprès des pouvoirs publics, l'Udaf est un partenaire privilégié des instances départementales et régionales.

Les représentants des familles siègent dans les organismes, conseils ou assemblées dont les travaux ont un impact sur la vie quotidienne des familles :

Droit de la famille et protection de l'enfance, Protection sociale, Habitat et Cadre de vie, Environnement, Éducation et Cohésion sociale... En 2021, l'Udaf de la Haute-Savoie est présente dans 140 instances de représentation et compte pour ce faire 72 représentants familiaux. Chaque représentant est un bénévole, qui représente, promeut et défend les intérêts des familles.

En 2021 les mandants de nos représentants CAF et CPAM arrivaient à expiration. Nous avons donc élu huit nouveaux représentants CAF et deux représentants CPAM.



Stéphane SCHEMANN. - Représentant familial pour l'Udaf 74

« Depuis plus de 20 ans, je m'implique dans la vie associative sur des thématiques chères aux familles : délégué des parents d'élèves, éducateur sportif, adhérent à l'ADMR... quand l'Udaf m'a proposé de devenir représentant familial CPAM, j'y ai vu une continuité de mon engagement. C'est une action très concrète. Par exemple, avant chaque commission recours amiable, nous prenons le temps d'étudier les dossiers qui nous sont soumis ainsi que les demandes d'aides associées. En commission on discute, on argumente pour trouver une position commune dans l'intérêt des familles. C'est gratifiant de voir la mise en œuvre immédiate de notre participation! »

## Les représentations de l'Udaf 74 en quelques chiffres

72

REPRÉSENTANTS  
FAMILIAUX BÉNÉVOLES

140

INSTANCES  
DE REPRÉSENTATION  
DES FAMILLES

### 140 instances de représentation en 2021



47

Centres communaux  
et intercommunaux  
d'action sociale



20

Logement,  
environnement  
et cadre de vie



23

Santé - Commission  
des usagers des  
établissements de santé



8

Protection sociale :  
psychologie, sociologie  
et droit de la famille



6

Santé - Conseil de  
surveillance des  
hôpitaux



6

Grands équilibres  
économiques et sociaux  
(CAF et CPAM)



22

Vie quotidienne et  
consommation



4

Éducation et formation



4

Représentations  
régionales

Certaines représentations sollicitent l'Udaf une fois par an et d'autres une fois par semaine ! Être représentant Udaf est un véritable engagement qui est essentiel pour l'ensemble des familles de nos départements.



*Claude GRINGOZ. - Directrice de la Confédération Syndicale des Familles, partenaire du Point Info Famille*

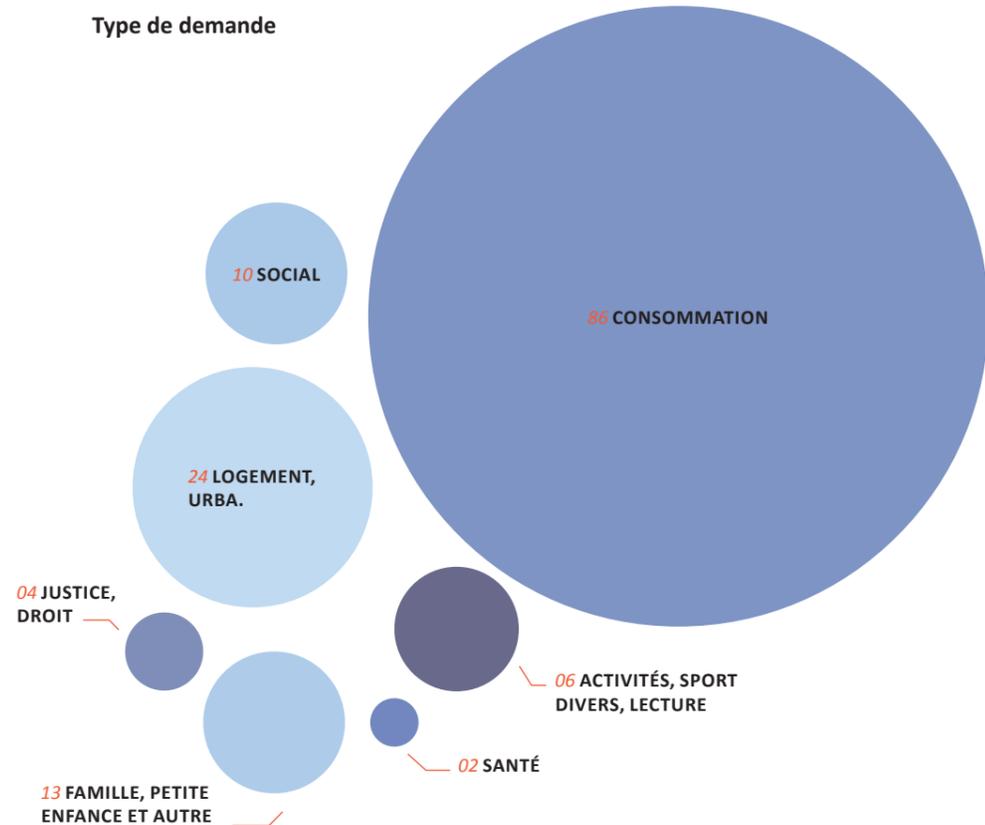
« Nous sommes une association de défense des consommateurs, des locataires et des usagers de la santé. Nous axons notre action sur trois axes : l'écoute, lors de la prise de contact, l'information, afin de renseigner sur les droits et moyens possibles et enfin la défense en accompagnant les demandeurs dans la rédaction des courriers et de la constitution des dossiers. Les procédures sont parfois longues et complexes, nous sommes là pour guider les familles sur le bon chemin. »



### Point info Famille

Le dispositif Point Info Famille répond au « Droit à l'Information » des familles. Il informe et au besoin, redirige les personnes qui rencontrent des difficultés en matière de consommation, d'accès au droit, de logement, etc. vers un acteur spécialisé dans ce domaine. Cet acteur peut être une association (de défense des consommateurs, d'aide aux victimes, etc.) ou un service de l'État (préfecture, commission de conciliation, comité département d'accès au droit...). **L'objectif est d'apporter une réponse individualisée, locale et de qualité, à un besoin de proximité.**

**143** DEMANDES TRAITÉES EN 2021



## L'Udaf, une union d'associations

L'Udaf fédère 107 associations familiales qui regroupent soit des familles elles-mêmes, soit en contact direct avec les familles. Cette proximité permet à l'Udaf d'être à leur écoute et de les représenter auprès des différentes instances.



## La protection des majeurs

### Le service « protection juridique des majeurs »

Certaines personnes, de par leur état mental ou physique, se retrouvent dans l'impossibilité d'assurer de façon autonome leurs besoins. L'Udaf de la Haute Savoie est autorisée à exercer les **mandats de protection juridique auprès des majeurs protégés sur toutes les juridictions du département**. Les mesures les plus prononcées par la justice, en 2021 comme les années précédentes, sont les **curatelles renforcées** et les **tutelles**. Marginalement et en raison d'un degré de vulnérabilité moindre des personnes, d'autres types de mesures sont confiées à l'Udaf : **sauvegarde de justice, curatelle simple, curatelle simple aux biens, curatelle aménagée, curatelle renforcée aux biens, tutelle aux biens, curatelle Ad hoc, tutelle ad hoc et subrogé tuteur**.

Les déléguées mandataires accompagnent les majeurs protégés dans leur **projet individuel** : gérer leur situation administrative, financière, patrimoniale et juridique, les assister ou les représenter au tribunal. Chaque année, elles rendent compte au juge des contentieux et de la protection de leurs actions en matière de protection des biens et de la personne.

Les mandataires sont accompagnées dans la gestion des mesures par des assistantes qui leur permettent le transfert de certaines tâches administratives.

Les comptables sont chargés de tenir une **comptabilité précise et individualisée de chaque majeur protégé** : ouverture et suivi quotidien des comptes bancaires, réception et enregistrement des factures et des prestations sociales. Ils assurent aussi le suivi administratif des dossiers : l'enregistrement des mandats judiciaires, la préparation des comptes-rendus de gestion, le calcul et la perception des frais de gestion.

En 2021, après avoir connu plusieurs mouvements de personnel, l'Udaf s'est rapprochée de l'association ATMP qui exerce aussi des mesures de protection pour renforcer son partenariat et partager des formations en commun.

### Le dispositif « Information et Soutien aux Tuteurs Familiaux » (ISTF)

L'Udaf offre une aide aux tuteurs familiaux en mettant à leur disposition des outils pour les accompagner dans leur mission : information sur la protection juridique des majeurs, réponse aux diverses questions (juridiques, techniques, relationnelles), entente de leurs inquiétudes et difficultés. Cette aide peut se faire soit par le biais d'outils (guides, brochures...) soit par un entretien téléphonique ou physique.



*Nicolas REDON. - Juge des contentieux et de la protection à Thonon-les-bains*  
« À Thonon, je sollicite l'Udaf, l'ATMP ou des mandataires privés selon les compétences de chacun. Ces derniers sont les plus réactifs en cas de mesure urgente à mettre en place. Les associations, quant à elles, sont désignées dans les situations où l'intervention sera plus complexe. C'est le cas notamment de majeurs protégés agressifs, au parcours chaotique, en rupture de soin, ou de situations familiales conflictuelles. Je tiens également compte du contexte patrimonial du majeur protégé, qui pourrait amener l'association à gérer une succession par exemple ».

### Type et nombre de mesures prises en 2021

Sauvegarde de justice	14
Curatelle simple	10
Curatelle simple biens	0
Curatelle aménagée	1
Curatelle renforcée	337
Curatelle renf biens	5
Tutelle	115
Tutelle biens	6
Curatelle ad hoc	6
Tutelle ad hoc	6
Subrogé tuteur	3
<b>TOTAL</b>	<b>503</b>

97  
SOLLICITATIONS  
EN 2021



*Elodie. - Déléguée mandataire à l'Udaf 74*

« J'apporte aux tuteurs familiaux beaucoup d'écoute et de soutien, de l'aide technique et des informations générales. Il m'arrive au besoin, de les orienter vers d'autres professionnels. Grâce à mon expérience de déléguée mandataire, il m'arrive également de sortir du cadre strict de l'ISTF et d'aborder des notions plus sociales (aide sociale, APA...). Il arrive que les personnes me contactent à plusieurs reprises, ce qui laisse à supposer qu'elles ont été satisfaites. J'essaie d'adapter mes disponibilités lorsque les personnes ne peuvent pas se libérer sur les temps de permanence, cette flexibilité est appréciée. »



# Soutien à la gestion budgétaire familiale

## Mesure d'Accompagnement Judiciaire (MAJ)

La mesure d'accompagnement judiciaire concerne toute personne majeure qui perçoit des prestations sociales et compromet sa santé ou sa sécurité, du fait de ses difficultés à gérer ses prestations. Cette mesure n'est pas privative des droits civils, civiques et politiques. Le juge des contentieux et de la protection désigne l'Udaf en qualité de délégué mandataire, afin de percevoir tout ou partie des prestations sociales, dans l'intérêt de la personne. L'Udaf exerce alors, auprès de l'intéressé, une action éducative tendant à rétablir les conditions d'une gestion autonome des prestations sociales.

Cette mesure reste méconnue, y compris des magistrats, et pourtant elle répond à un vrai besoin non pourvu. En effet, elle peut intervenir avant la mise en place d'une mesure de protection juridique de type curatelle par exemple. Elle s'inscrit dans la durée (4 ans) et ne nécessite pas d'expertise psychiatrique préalable. L'an passé, l'Udaf a été sollicitée à deux reprises par des associations partenaires qui souhaitaient savoir comment la mettre en œuvre pour des usagers en difficultés. Il est ainsi probable que cette activité progresse en 2022.



23 MAJ EN 2021

Un bénéficiaire d'une MAJ

« Je souhaite témoigner des bons services dont je bénéficie en tant que personne suivie. Malgré une année (encore) difficile pour tous, l'Udaf 74 a montré beaucoup de disponibilité, d'efficacité et de régularité dans le suivi qui m'est accordé. Je me suis donc senti bien accompagné. Ma référente a fait preuve de disponibilité, de bienveillance, et d'intelligence de réaction (ma mise sous régime de Mesure d'Accompagnement Judiciaire en étant l'exemple le plus flagrant). Les rendez-vous ont pu être honorés malgré les contingences de chacun. Et les services "techniques" de l'Udaf 74 ont assuré leur mission sans la moindre anicroche (virements notamment). Il va donc sans dire que je suis reconnaissant envers l'Udaf 74 pour la qualité, la linéarité, la vélocité et l'efficacité des services rendus dans le cadre de mon accompagnement. »

## Mesure Judiciaire d'Aide à la Gestion du Budget Familial (MJAGBF)

La mesure judiciaire d'aide à la gestion du budget familial est ordonnée par un juge des enfants quand les prestations familiales ne sont pas utilisées à bon escient (logement, entretien, santé, éducation des enfants). Le délégué aux prestations familiales réalise des choix budgétaires avec la famille et exerce une action éducative destinée à rétablir les conditions d'une gestion budgétaire autonome. Une des missions principales de la MJAGBF est de permettre le maintien de l'enfant au sein de sa famille, le tout dans des conditions sécurisées.

La MJAGBF s'exerce en partenariat avec tous les services de la protection de l'enfance. Elle est souvent mise en œuvre à la suite d'une information préoccupante. Aussi, il est important de rencontrer régulièrement les travailleurs sociaux du Conseil Départemental qui doivent garder en tête le volet financier des situations lors de leurs évaluations. En effet, des difficultés financières prégnantes, une procédure d'expulsion locative, des visites d'huissiers sont autant de facteurs d'insécurité pour les enfants. Une fois la mesure mise en place, les familles retrouvent souvent de la sérénité. Elles sont, dans la quasi-totalité des cas, parties prenantes du renouvellement de la mesure, signe d'une forte adhésion de leur part.



97 MJAGBF EN 2021

Témoignage d'une personne sous MJAGBF

« La mesure m'aide à stabiliser mon budget, je peux évoquer tout ce qui est familial, budgétaire... Ma relation avec ma référente est très positive, le lien est là, je me sens écoutée et soutenue, elle se rend toujours disponible et est toujours là pour essayer de trouver une solution. C'est un soutien moral. »

## Le Point Conseil Budget (PCB)

Il s'agit d'un dispositif d'aide aux personnes en difficultés financières. Après une phase de diagnostic de la situation, plusieurs leviers sont activés pour aider la famille à retrouver une situation stable : dépôt d'un dossier de surendettement, négociation d'un échéancier de paiement, orientation vers des dispositifs ou des partenaires, etc. Nos PCB reçoivent tous publics, quel que soit leur niveau de ressources.

La pertinence du PCB tient notamment au fait qu'il répond aux besoins d'un public « invisible », qui concerné, par des difficultés financières, n'ose pas ou ne souhaite pas solliciter un service social. Aussi, il est impératif de communiquer autour de ce dispositif d'aide, gratuit et confidentiel. À ce titre, en 2021, nous avons réalisé des dizaines de rencontres partenariales auprès de CCAS, d'entreprise d'insertion, de pôle emploi, France Services, antenne de justice... pour faire connaître notre action.

L'Udaf a ouvert son 1<sup>er</sup> PCB en mars 2020 à Meythet, puis en 2021 à notre antenne de Bonneville.

54 PERSONNES REÇUES EN 2021



Un usager du PCB

« Après bien des déboires dans nos affaires, j'ai été contrainte de me faire accompagner par une personne pour m'occuper de mon dossier à la Banque de France. J'ai trouvé à l'Udaf une personne qui a monté mon dossier très rapidement, de façon professionnelle, efficace et d'une grande gentillesse. Je remercie cette personne. »

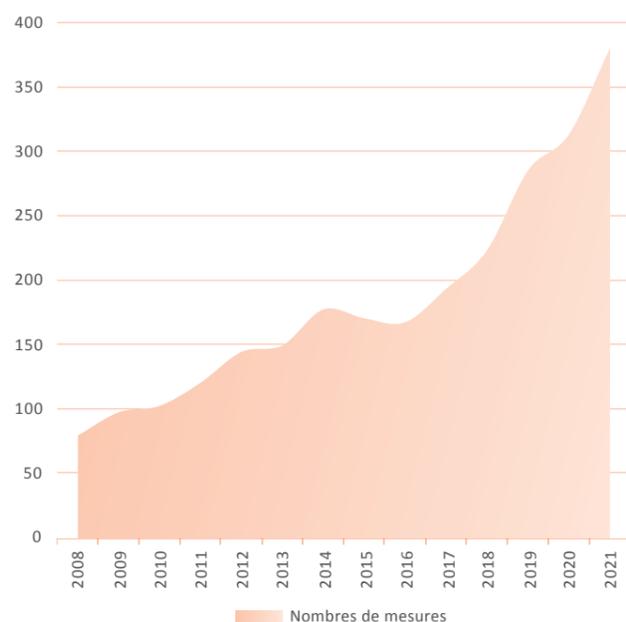


Nombre de rendez-vous par site

# La défense des droits et intérêts des mineurs

## Administration Ad Hoc

Depuis 2006, l'Udaf met en œuvre des mandats d'administration ad hoc auprès des trois tribunaux judiciaires du départements (Annecy, Bonneville et Thonon-les-Bains). En pratique, c'est le juge qui désigne l'Udaf pour **représenter le mineur en justice quand il ne peut pas se faire représenter par ses administrateurs légaux** (parents). L'administrateur ad hoc rencontre le mineur, lui explique le déroulement de la mesure, le soutient tout au long de la procédure et l'accompagne aux audiences.



Cette activité connaît une expansion constante, surtout depuis 2017. Chaque mois nous sommes désignés pour de nouveaux mandats. Pour autant le financement n'est pas réévalué depuis de nombreuses années, ce qui occasionne des difficultés pour le service. Pour cette raison, nous avons fait **le choix de renforcer l'équipe provisoirement sur les fonds propres de l'Udaf, afin de maintenir un travail de qualité dans l'attente d'une nouvelle enveloppe budgétaire adaptée au nombre de mesures exercées.** L'objectif étant de porter ainsi les intérêts et la parole de l'enfant dans les meilleures conditions, ceux-ci ayant souvent subis des faits d'une violence incommensurable.

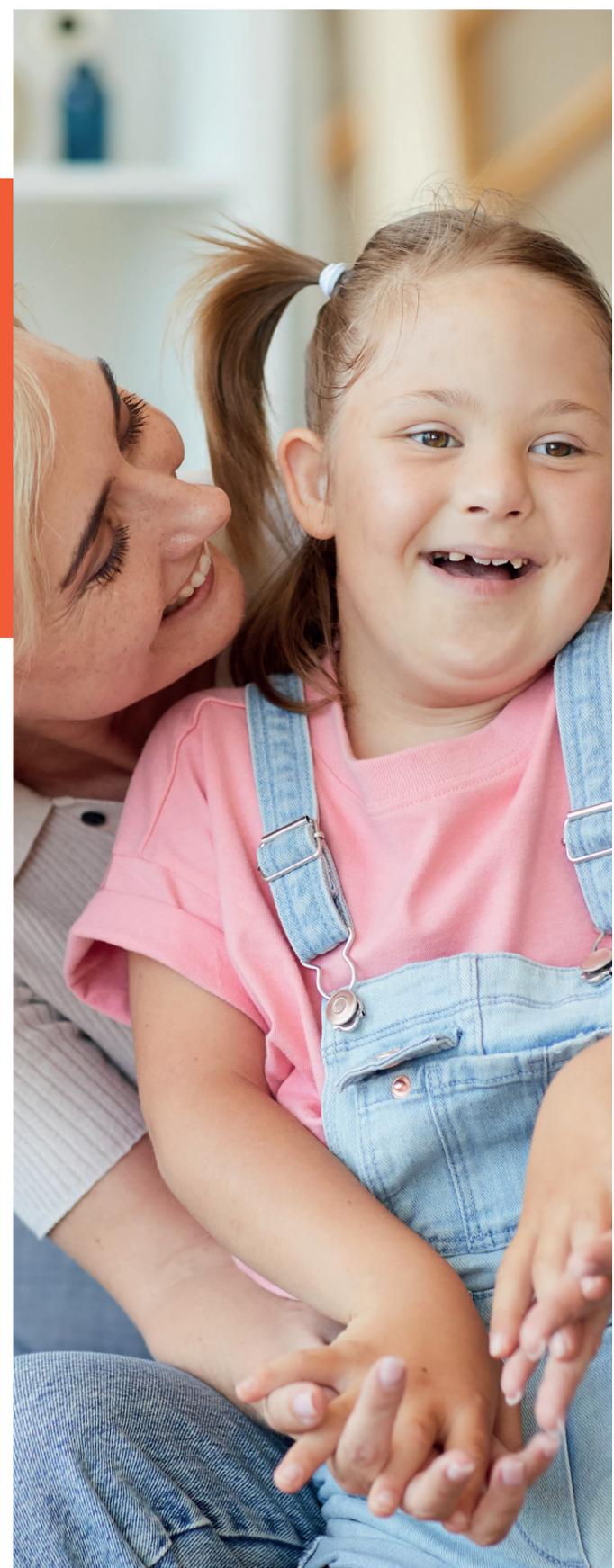
*Mme D. - Référente en établissement  
Direction de la protection de l'enfance*  
« Ce que je peux dire c'est que les liens sont simples entre nos deux services. La disponibilité, la fluidité sont à noter. Les échanges sont toujours bienveillants, impliqués et dans l'intérêt de l'enfant. C'est un partenaire sur lequel nous pouvons compter. »

*Témoignage tutelle aux biens des mineurs non accompagnés*  
« Je pense que l'accompagnement des jeunes est bien, ça nous permet de nous sortir plus vite de nos galères, et tout ce que vous faites pour nous en tant qu'immigrés me fait plaisir. Pour moi, c'est juste essayer de se comprendre et d'avancer et c'est plus facile de travailler ensemble. Je vous remercie. »

**Nombre de mesures en 2021**

**174** Mesures Ad hoc en procédure pénale

**153** Mesures Ad hoc en procédure civile



## Tutelle aux biens des mineurs (TMB)

Lorsque l'autorité parentale ne peut plus s'exercer, un tuteur, désigné par le conseil départemental de la Haute-Savoie, prend le relais et **gère l'ensemble des biens du mineurs**. Il doit évaluer, gérer et sécuriser le patrimoine du mineur dans son seul intérêt, et ce jusqu'à sa majorité.

Les situations de TBM sont souvent des mesures complexes à exercer. Elles mobilisent des professionnels qui ont de précieuses connaissances juridiques, notamment pour accompagner les mineurs dans la gestion de leur patrimoine et dans leur actif successoral.

*Un mineur accompagné dans le cadre d'une tutelle aux biens jusqu'à sa majorité*  
« Mon suivi au début n'était pas simple à vivre pour moi. Cependant ma première tutrice a su me donner un premier élan de confiance. Lors du départ de ma tutrice, il y a eu une période de flou autour de mon suivi. Puis Mme X est arrivée dans votre service : il a fallu que je retrouve cette confiance que j'avais avec sa prédécesseure. Je sais que n'ai pas toujours été correct avec mes tutrices, mais elles ont réussi à me faire prendre de la distance par rapport à ma situation. Elles ont fait plus que ce qui leur était demandé et prenaient du temps lors de nos appels pour parler avec moi lors de périodes difficiles. L'Udaf a été très présente que soit du point de vue administratif ou personnel, cela m'a permis d'avancer dans ma reconstruction avec des personnes bienveillantes autour de moi. Par conséquent l'Udaf est le meilleur service de mon suivi, avec un côté très humain, j'en garderais un bon souvenir. »

**Nombre de mesures en 2021**

**16** Tutelles aux biens des mineurs

**65** Tutelles aux biens des mineurs non accompagnés

# L'aide au maintien des familles dans le logement

## Intermédiation Locative (IML)

L'accompagnement IML s'inscrit dans une **démarche d'insertion par le logement**. Il s'agit d'un accompagnement social centré sur la problématique logement du ménage et complémentaire des actions menées par les travailleurs sociaux des différentes institutions. Il vise à **renforcer l'autonomie et responsabiliser les personnes**, et repose à ce titre sur l'adhésion préalable du ménage aux objectifs identifiés, notamment :

- Faciliter l'installation dans le logement du public visé, par un étayage adapté aux besoins du ménage ;
- Assurer le maintien dans le logement en rendant le ménage autonome au regard de son statut de locataire.

« Nous sommes contents que le PEX nous ait aidé. Nous étions dans la galère, nous partions de zéro sans savoir lire et écrire. L'Udaf nous a aidé pour la compréhension des papiers, les inscriptions pour le logement sur internet, les contacts avec les personnes, et avoir des droits CAF en plus. C'était compliqué avec mon propriétaire, avoir une aide a permis d'améliorer la situation. Nous avons souvent pu être aidés le soir, sans que j'ai besoin de perdre des jours de travail. Merci »

## Prévention des Expulsions Locatives (PEX)

En 2021, la Haute-Savoie a été désignée **territoire prioritaire d'expérimentation sur la thématique de l'hébergement** et une équipe mobile a été mise en place par l'Udaf, avec le soutien de la préfecture. Ainsi, par des **visites à domicile** du parc privé, cette équipe mobile renseigne les personnes ayant un retard de loyer, mobilise des aides éventuelles et sollicite son réseau de partenaires afin d'éviter l'aggravation des dettes locatives voire l'expulsion. L'expérimentation a lieu sur les arrondissements d'Annecy et de Saint-Julien-en-Genevois.

*L'aller vers* est une démarche peu pratiquée dans le secteur social. Ce dispositif touche des ménages qui ne répondent pas aux enquêtes expulsions menées par les services sociaux du territoire. Pour sa première année d'activité, l'équipe mobile de prévention des expulsions locatives a tiré un premier enseignement. Lorsqu'elle parvient à établir un lien et à franchir le pas de la porte, son intervention est bien comprise et se déroule ensuite dans les meilleures conditions. **La vraie difficulté réside donc dans le fait d'établir, avec le ménage en difficulté, un premier contact.**

**9** FAMILLES PRISES EN CHARGE EN 2021

**6** MESURES EN 2021

Un bénéficiaire de l'IML

« L'accompagnement se passe bien, ça nous apporte des solutions à nos problèmes. L'intervenante sociale et judiciaire de l'Udaf est agréable, nous sommes bien aidés dans nos démarches. »



## Remerciements

à nos partenaires, bénévoles et équipes de salariés sans qui rien ne serait possible.



UNION DÉPARTEMENTALE DES ASSOCIATIONS FAMILIALES

3 rue Léon Rey Grange, Meythet - 74960 ANNECY  
Tél. : 04 50 24 36 22 • www.udaf74.fr



# UNIS POUR LES FAMILLES